

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire :2023-
2024.....

Numéro de séance :...1...

Date de convocation :27 /09/2023

Quorum :...12.....

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 13

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITEES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°

ORDRE DU JOUR

I – QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

- ✓ Ventilation des Indemnités de Missions Particulières (IMP)
- ✓ Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation
- ✓ Présentation de deux projets candidats au dispositif « avec Grandir avec la Culture » (pour information)
- ✓ Contrats et conventions
- ✓ Adoption du rapport d'activités
- ✓ Protocole remplacement de courte durée

II – QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

- ✓ Tarifs de demi-pension 2024 et participation aux charges
- ✓ Conditions de remise d'ordre 2024
- ✓ Autres tarifs 2024
- ✓ Répartition des crédits globalisés d'Etat (pour vote)
- ✓ Décisions budgétaires modificatives (pour information)
- ✓ Budgets de voyages scolaires 2023-2024
- ✓ Protocole d'urgence médicale

III - QUESTIONS DIVERSES

Signatures

Le Président : V. PAYEN DE LA GARANDERIE

Le secrétaire de séance : Mme Le Gall



	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Vincent Payen de La Garanderie	X						
	Adjointe	Chantal Buchon	X						
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X						
	CPE	Mikaël Descours	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Ugo Bessière			X	David Martineau			X
	Ville de Nantes	Fanny Sallé			X	Caroline Hubert			X
	Nantes Métropole	Olivier Chateau Frankie Trichet				Hélène Naulin Mahaut Bertu			
Personnalité qualifiée		Pierre Gallier			X				
	Total								
Personnels de l'établissement		Mme Guyon				Mme Jourdain			
		Mme Caixas	X			Mme Delaunay			
	Personnels d'enseignement	Mme Sauvourel	X			Mme Piou	X		
		Mme Le Gall	X			Mme Tatin			
		Mme Guézet			X	Mme Lehericy	X		
		Mme Bosquet			X	M. Pénisson	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
	Total								
Parents d'élèves et élèves		Mme Pardo			X	Mme Titri			
		Mme Guernouti	X			M. Caillaud	X		
	Élus parents d'élèves	M. Castanier	X			Mme Manoukian			
		M. Clouet				Mme Deryde			
		Mme Rouyer	X			Mme Traore			
		Mme Bourgois	X			M. Labouysse	X		
	Elèves	Chabod Emmanuelle Guillon Victor				Robert Inès Mouda Hakim			
	Total								

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h48.

I - QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Ventilation des Indemnités de Missions Particulières (IMP)

Enveloppe : 8.75 IMP

Intitulés des missions	Fléchage prévu	Nombre d'heures
Référent numérique	M. Belkadi 1 M. Pénisson 1 Mme Presse 1	3
Coordination EPS (statutaire)	Mme Lehéricy	1
Coordination PIX	M. Marchand	1
Référent décrochage scolaire	Mme Guyon	1.5
Suivi Orientation PP de 3ème	Mmes Rouinsard et Murzeau M. Lafon et Pénisson	1 (0.25x4)
Référent Devoirs Faits	Mme Chobé	1
Référent culturel	Mme Presse	0.25
Total d'heures consommées		8.75

Solde 0

L'enveloppe d'IMP a baissé. Elle est passée de 9h à 8,75h. Le référent culturel est passé de 0,5 IMP à 0,25. La compensation se fait en HSE (heures supplémentaires effectives). Les représentants des enseignants déplorent que les coordonnateurs de discipline ne touchent pas un quart d'IMP comme cela se fait dans d'autres collèges, ou s'est fait dans l'établissement il y a deux ans. M. Payen dit qu'il versera des HSE aux coordonnateurs en fonction des reliquats d'heures disponibles

Délibération 1 - Le C.A adopte la ventilation des IMP

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **16**

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

2. Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation

Le collège Aristide Briand bénéficie de 3,8 ETP pour des postes d'assistants d'éducation (AED). Ils sont répartis ainsi :

	Quotité horaire	Nouveau contrat ou renouvellement de contrat
AED 1	75%	Nouveau contrat
AED 2	75%	Nouveau contrat
AED 3	60%	Renouvellement
AED 4	55%	Nouveau contrat
AED 5	50%	Nouveau contrat
AED 6	50%	Nouveau contrat
AED 7	15%	Nouveau contrat

Il y a 7 AED à temps partiel, ce qui fait une présence d'AED supplémentaire sur le temps du midi par rapport à l'an passé. La répartition des quotités répond aux souhaits des AED. Il y a dans le recrutement un mélange d'AED expérimentés et non expérimentés. L'important dans le recrutement étant que l'AED soit capable de travailler en équipe et ait la bonne posture.

M. Descours CPE est content de l'équipe d'AED. Ils sont très présents sur le terrain, se complètent. C'est sécurisant pour les élèves.

Les représentants des parents d'élèves soulignent qu'ils ont entendu parler de jeux violents sur la cour.

Délibération 2 - Le C.A. autorise le recrutement d'assistants d'éducation

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **16**

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

Des membres du Conseil d'administration suggèrent que soit proposée au vote fin juin une autorisation générale de recrutement, sur une quotité ETP, pour anticiper les recrutements du mois de septembre.

3. Présentation de deux projets candidats au dispositif « avec Grandir avec la Culture » (pour information)

→ **Projet Danse :**

pour les 5B, en janvier /février

C'est un projet de danse contemporaine en lien avec le monde sonore du mouvement sportif, avec un intervenant danse et un DJ pour la création sonore.

6 x 2H, élèves en demi-groupe.

Il y aura une restitution documentaire sur le hip-hop.

→ **Projet Théâtre en anglais :**

avec « Jeunes en scène » pour les élèves SI de 5^e et de 4^e. Il y aura en plus une journée « comètes » si le financement accordé par le Département le permet (en fonction du montant de la subvention).

4. Contrats et conventions

→ **ACCOORD STUDIO 11/15 :** Jeux de rôles, club à la demande et Débatlles.

Délibération 3 - Le C.A. autorise la signature de la convention Accoord Studio 11/15

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **16**

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : **0**

Abst., blancs et nuls : **0**

→ Convention Ogma slam de poésie : classe de 6C Non Cham

Délibération 4 - Le C.A. autorise la signature de la convention Ogma Slam de poésie

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

→ Convention Danse EAC « Encore Encore En Corps »

Délibération 5 - Le C.A. autorise la signature de la convention Danse EAC Encore Encore En Corps

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

→ Convention d'utilisation des équipements sportifs par les collèges de Loire-Atlantique et leurs AS : convention tripartite renouvelée pour 3 ans

Délibération 6 - Le C.A. autorise la signature de la convention d'utilisation des équipements sportifs par les collèges de Loire-Atlantique et leurs AS

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

Les représentants des parents regrettent l'absence de représentants des collectivités territoriales, vu les difficultés liées à la rentrée au collège Aristide Briand (M. Bessière est excusé).

Le représentant de la Mairie est absent du CA depuis le COVID, de même que le représentant de Nantes Métropole.

Les représentants des enseignants s'associent à cette remarque.

A défaut de salles de pratique sportive régulières, le CD subventionne d'autres activités (aviron, escrime) mais ce n'est pas une solution pérenne.

M. Danis Vice-Président du Conseil Départemental et le représentant de la Mairie sont venus au collège l'an dernier. Un financement pour les transports a été demandé mais

aucune nouvelle pour l'instant.

→ Convention « J'ai quelque chose à vous dire ! » : projet « Cinédié » pour 4 classes de 4^e, écriture de scénario et réalisation d'un court-métrage

Délibération 6 - Le C.A. autorise la signature de la convention « J'ai quelque chose à vous dire ! »

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

→ Convention Atelier Calligraphie et enluminure médiévales : classes de 5A et 5C non CHAM.

Les parents regrettent que les élèves non CHAM ne puissent pas participer au projet. Les représentants des enseignants soulignent qu'ils n'ont pas toujours le choix des jours d'intervention des intervenants.

Délibération 6 - Le C.A. autorise la signature de la convention Atelier Calligraphie et enluminure médiévales

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

Départ de Mme Bourgois.

- Contrat BEIT

Délibération 6 - Le C.A. autorise la signature du contrat BEIT

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

5. Adoption du rapport d'activités

Délibération 7 - Le C.A. adopte le rapport d'activités

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 1

Résultats au brevet : un élève reçu en moins correspond à une baisse de 0,9 % du taux de réussite.

Les représentants des parents soulignent que ça n'a pas de sens de fixer des objectifs chiffrés pour le brevet du fait des effectifs limités par cohorte.

L'accueil des élèves allemands en 2022 ne figure pas dans le rapport pédagogique. Les représentants des parents estiment que c'est important de le mentionner, surtout dans un collège qui a des sections dédiées aux langues.

Les représentants des enseignants précisent qu'en 2022 il s'agissait d'un projet particulier car le collègue d'allemand, stagiaire, ne pouvait pas porter le projet.

6. Protocole remplacement de courte durée (RCD)

N'est pas soumis au vote.

Il s'agit d'une obligation réglementaire de proposer un projet de RCD.

43 parts de Pacte sont proposées dans l'établissement. On peut aussi utiliser des HSE (heures supplémentaires effectives) pour rémunérer les remplacements. Il n'y a pas au collège d'encadrement possible des absences par les AED (assistants d'éducation).

Les représentants des enseignants soulignent que les tâches se sont alourdies depuis quelques années pour eux et qu'il faudrait trouver d'autres solutions pour les remplacements. Il y a un problème de vivier de remplaçants.

II – QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

7. Tarifs de demi-pension 2024

Le Département impose désormais les tarifs pour les personnels. Enseignants stagiaires et enseignants contractuels seront obligés de payer le tarif catégorie A, quelle que soit la quotité de travail.

Pour les élèves, la tarification solidaire sera mise en place à partir de septembre 2024.

Ce sont donc uniquement les tarifs de demi-pension élèves pour la période janvier-juillet 2024 qui sont soumis au vote. Le reste des tarifs de restauration est présenté pour information.

**Délibération 9 - Le C.A. adopte les tarifs de
demi-pension 2024**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

8. Répartition des charges de fonctionnement

Dans un contexte de reprise en main par le Département du service de restauration et d'hébergement (SRH), le Département ne permet plus aux collèges publics de fixer eux-mêmes le taux de participation des usagers du SRH aux charges communes. Ce dernier est donc communiqué aux membres du Conseil d'administration pour information : il est de 18,0%. Le taux de participation des usagers du SRH aux frais de personnel territorial est quant à lui de 18,5%.

Il y a un changement du logiciel de comptabilité actuel pour le logiciel OP@LE. Cela implique un changement de fonctionnement du SRH et complique les opérations comptables. De plus, la tarification solidaire va poser un problème de visibilité sur les finances.

Il y aura normalement un tarif pivot mis en place par le Conseil départemental pour compenser une éventuelle perte de recettes.

9. Conditions de remise d'ordre 2024

**Délibération 11 - Le C.A. adopte les
conditions de remise d'ordre 2024**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

10. Autres tarifs 2024

**Délibération 12 - Le C.A. adopte les autres
tarifs 2024**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

11. Répartition des crédits globalisés d'Etat (pour vote)

Proposition : modifier la répartition du reliquat 2022 : 814,88€ droits de reprographie / 1 513,56€ manuels scolaires

Modifications des prévisions de recettes

	Prévisions de recettes initiales	Modifications	Prévisions de recettes proposées
Droits de reprographie (7411)	800,00	+ 14,88	814,88
Manuels scolaires (7411)	2 328,44	- 814,88	1 513,56

Délibération 13 - Le C.A. adopte la répartition des crédits globalisés d'Etat

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

Depuis deux ans, le collège ne reçoit plus de subvention « Crédits globalisés ». Un courrier de demande de subvention a été rédigé avant les vacances scolaires. Le collège n'a aucune nouvelle du Rectorat (division du budget et des finances).

12. Décisions budgétaires modificatives (pour information)

Modifications des prévisions de recettes

	Prévision de recettes initiale	Modifications	Prévision de recettes actuelle
AP - Subvention action éducative (7443)	8 398,38	+ 119,75	8 518,13
ALO - MAINT - 2PTVX (7443)	17 526,00	+ 11 564,17	29 090,17

Modifications des ouvertures de crédits

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits actuelle
AP - Subvention action éducative (7443)	8 398,38	+ 119,75	8 518,13
ALO - MAINT - 2PTVX (7443)	17 526,00	+ 11 564,17	29 090,17

13. Budgets de voyages scolaires 2023-2024

→ Allemagne

Le voyage concerne les élèves germanistes de 4A et 4B. Il y aurait 29 élèves et deux accompagnateurs pour une destination en Bavière. Le coût est de 280 euros par élève. Un reliquat de subvention départementale peut être utilisé pour financer en partie ce voyage (subvention qui concernait le voyage prévu en 2020).

Il n'y a pas d'échange cette année avec Berlin.

Délibération 14 - Le C.A. adopte le budget du voyage en Allemagne

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 15

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

Départ de M. Pénisson.

→ Espagne

Ce voyage concerne les classes de 3C et 3D, 53 élèves et 4 accompagnateurs. Il se déroulera à Barcelone, la semaine avant les vacances d'avril.

Délibération 15 - Le C.A. adopte le budget du voyage en Espagne

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : pour : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

Départ de Mme Piou.

→ Normandie

Le voyage à Caen concerne les classes de 3A et 3B soit 52 élèves et 4 accompagnateurs.

Délibération 16 - Le C.A. adopte le budget du voyage en Normandie

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **13**

Suffrages exprimés : pour : 13

contre : 0

Abst., blancs et nuls 0

Au vu de l'heure tardive, l'adoption du protocole d'urgence est repoussée au CA du 19 octobre 2023.

I - QUESTIONS DIVERSES

Au vu de l'heure tardive, l'examen des questions diverses est repoussé au CA du 19 octobre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33.